

MAIRIE DE L'HAY-LES-ROSES

Direction de l'Urbanisme et
de l'aménagement »

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

ARRETE

N° *0426161*
URBA

**« ARRETE PORTANT OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE
PREALABLE AU DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL
DE LA PARCELLE O 76**

Le Maire de L'Hay-les-Roses,

VU le code Général des Collectivités territoriales et notamment les articles L 2122-21, L.2241-1 et L.2541-12,

VU le code de la voirie routière et notamment ses articles L 141-2 et suivants et R 141-4 et suivants ;

VU le code général de la propriété des personnes publiques et notamment ses articles L.2141-1 et suivants,

VU la délibération du conseil municipal de la commune de L'Hay-les-Roses en date du 2 avril 2026,

VU les pièces du dossier d'enquête publique,

CONSIDERANT qu'il a été décidé par délibération n° 2026.0036 du conseil municipal du 2 avril 2026 d'engager une procédure de déclassement du domaine public de la parcelle cadastrée O n° 76,

A R R E T E

ARTICLE 1^{er}. - Il sera procédé sur le territoire de la commune de L'Hay-les-Roses, à une enquête publique de déclassement de la parcelle O n° 76 du domaine public communal, représentant une superficie de 5 826m² (surface cadastrale de 5 811m²).

ARTICLE 2.- Pendant 15 jours consécutifs, du mardi 28 avril 2026 au mardi 12 mai 2026 inclus, le dossier d'enquête ainsi que le registre d'enquête, côté et paraphé par la commissaire-enquêtrice, seront déposés en mairie au service de l'aménagement urbain, afin que le public puisse en prendre connaissance aux heures ci-après :

Lundi, Mardi, Mercredi, vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

Jeudi : de 8h30 à 12h30.

Afin de faciliter l'accès à l'information, les pièces du dossier seront également consultables sur le site internet de la ville (www.lhaylesroses.fr) à la rubrique « Actualités » et « Cadre de vie/actualités »

ARTICLE 3 – Madame BOURDONCLE, attachée principale d'administration de la ville de Paris en retraite, est nommée commissaire-enquêtrice pour cette enquête, ainsi que Monsieur Manuel GUILLAMO, Général en retraite, en tant que commissaire-enquêteur suppléant.

Madame BOURDONCLE recevra, en personne, les observations du public en mairie de L'Haÿ-les-Roses :

- Le mercredi 6 mai 2026 de 9h30 à 12h30
- Le lundi 11 mai 2026 de 14h00 à 17h00.

ARTICLE 4 – Pendant le délai fixé à l'article 2, les observations sur le projet présenté pourront être consignées par les intéressés sur le registre d'enquête déposé au service de l'Aménagement Urbain, ou adressées par écrit à l'attention personnelle de la commissaire-enquêtrice « Madame BOURDONCLE », commissaire-enquêtrice, Hôtel de ville - 41 rue Jean Jaurès – 94240 L'Haÿ-les-Roses », ou encore transmises par mail à l'adresse suivante : urbanisme.coeurdeville@ville-lhay94.fr.

ARTICLE 5 – A l'expiration du délai d'enquête, soit le mardi 12 mai 2026, le registre d'enquête sera clos et signé par la commissaire-enquêtrice qui, dans un délai d'un mois, le transmettra au maire ainsi que le dossier, accompagné de ses conclusions motivées.

ARTICLE 6 – 15 jours avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, le présent arrêté sera publié par voie d'affiche, aux lieux habituels d'affichage.

ARTICLE 7 – Le conseil municipal se prononcera, à l'issue de la réception du rapport et des conclusions de la commissaire-enquêtrice, sur le déclassement des biens, au vu desdites conclusions et des observations formulées par le public.

La délibération du conseil municipal, si elle passe outre les conclusions défavorables de la commissaire-enquêtrice, devra être motivée spécialement.

ARTICLE 8 - : La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution des dispositions du présent arrêté dont l'ampliation sera adressée à Madame BOURDONCLE, commissaire enquêtrice.

Fait à L'Haÿ-les-Roses, le

07 AVR. 2026

Le présent acte est certifié exécutoire,

Etant transmis en Préfecture le :
(si transmission obligatoire)

Et ayant fait l'objet d'une publication ou notification le :

07 AVR. 2026

07 AVR. 2026



Pour extrait conforme,

Clément DECROUY

Maire de L'Haÿ-les-Roses